



UNSA Spectacle et Communication

Paris, le 6 septembre 2012

Pub !

Quel que soit le média, la recherche de recettes publicitaires ne fait pas très bon ménage avec la ligne éditoriale. C'est encore plus vrai sur un média de service public. C'est pourquoi le chapitre IV du [cahier des missions et des charges de Radio France](#), plutôt contraignant, interdit la publicité sur nos antennes pour des produits du secteur privé.

Les annonces pour une mutuelle ou l'Eurostar agacent les oreilles. Il existe pourtant des annonces institutionnelles qui participent à une politique de prévention pour la santé publique, la sécurité routière... C'est tout à fait en adéquation avec une mission de service public. Dernièrement, nous étions invités à ouvrir les fenêtres de notre lieu de vie pendant 10 mn chaque matin pour ne pas nous intoxiquer. Dommage qu'il n'y ait plus une seule fenêtre dans les nouvelles emprises de la Petite Couronne et de la Tour. Le spot diffusé dans la matinale aurait pu être entendu utilement par la direction qui prônait en 2007 une démarche de *Haute Qualité environnementale* pour la réhabilitation de la Maison de la radio. Et oui, la qualité de l'air dans une maison est primordiale, fut-elle celle de Radio France.

Mais à voir la publicité sur les sites Internet, nous n'en sommes plus à ces belles intentions auxquelles notre direction ne semble plus croire elle-même. Ainsi, nous avons le loisir d'être dirigés vers des paris en ligne, [bernardtapie.com](#), et même parfois un lien vers un site « olé olé ». Comme les annonceurs ne reculent devant rien, nous avons été des dizaines de milliers à avoir été le millionième visiteur du site de Culture ou d'Inter. En fait, lorsque la régie publicitaire de France Télévision ne nous fournit pas suffisamment de publicités en ligne, nous utilisons les services de Google Ads, les annonces mises en ligne par Google.

Nous vendons notre âme pour quelques dizaines de milliers d'euros et c'est certainement très contre-productif. Que pensent nos auditeurs de ce consternant habillage publicitaire ? La radio publique sur le Net, aujourd'hui ardemment défendue par Jean-Luc Hees, participerait-elle au tout *nouveau chemin de l'ignorance* ? Les annonces publicitaires sur les sites Internet, cela devrait être comme les antibiotiques, pas automatique !

Contact : unsa@radiofrance.com – 06 12 13 61 88 –
www.unsaradiofrance.fr